

La biodiversité en danger

Des habitats et des espèces

La biodiversité, qui reflète la variété et la variabilité des organismes vivants et des écosystèmes, représente un patrimoine naturel vital pour tous. Elle est fortement liée aux besoins de l'homme, à sa santé et son alimentation. D'un point de vue économique, elle s'avère également utilisée pour la fabrication des produits agro-alimentaires, pharmaceutiques et cosmétiques. Considérée comme une des ressources fondamentales du développement durable, la diversité biologique a fait l'objet en 1992, d'une convention mondiale, ratifiée par tous les pays pour faire de sa préservation une priorité. L'Europe est d'ailleurs allée encore plus loin, avec pour objectif de stopper son déclin d'ici 2010.



▲ Plus de 16.000 espèces menacées ont été répertoriées par l'UICN en 2007.

Une préservation essentielle

Des actions nécessaires, puisque ces dernières décennies, une érosion de la biodiversité a été observée : plus de la moitié de la surface habitable de la planète a été modifiée de façon significative par l'espèce humaine et 16.306 espèces ont été répertoriées en 2007 sur la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN. Le taux d'extinction des espèces est aujourd'hui 100 à 1000 fois plus élevé que le taux d'extinction naturel, en raison de l'impact des activités humaines. Celles-ci sont également responsables de la dégradation de nombreux services écologiques comme l'a démontré l'étude des Nations Unies sur les écosystèmes (Millenium Ecosystem Assessment). La France a une responsabilité majeure dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité car elle se place au 9^{ème} rang des pays hébergeant le plus grand nombre d'espèces animales et végétales mondialement menacées. Elle possède également des territoires dans les trois grands océans de la planète, ainsi que le deuxième domaine maritime mondial. Enfin, les impacts de ses activités économiques, de ses modes de production et de consommation s'exercent bien au delà de ses frontières. Pour être préservée, la biodiversité doit donc être prise en compte par tous les acteurs et faire l'objet de nouveaux partenariats à l'image de cette collaboration entre GSM et l'UICN France.

◀ Un écosystème en danger que l'UICN et GSM entendent bien protéger.



doc. GSM



Italcementi Group est le cinquième producteur mondial de ciment et le premier cimentier du bassin méditerranéen. Les filiales d'Italcementi Group conjuguent une expertise, un savoir-faire et les cultures de 22 pays répartis dans 4 continents, à travers un dispositif industriel de 62 cimenteries, 15 centres de broyage, 5 terminaux, 139 carrières de granulats et 610 centrales à béton. Avec un chiffre d'affaires de plus de 5,8 milliards d'euros en 2006, les volumes vendus par le Groupe et les transferts internes ont été les suivants pour chaque activité : 64,0 Mt de ciment et clinker, 59,3 Mt de granulats et 21,6 Mm³ de béton.

Pour toute information complémentaire s'adresser à :

GSM

Service Communication
Les Technodes - B.P. 01 - 78931 Guerville Cedex
Tél. 01 34 77 78 00 - Fax 01 34 77 79 06
E-mail : info@ciments-calcia.fr
Site Web : www.ciments-calcia.fr

Relations presse UICN France :

UICN France

26 rue Geoffroy Saint-Hilaire
75005 PARIS
Tél. 01 47 07 78 58 - Fax 01 47 07 71 78
E-mail : uicn@uicn.fr
Site web : www.uicn.fr

Fichiers numériques des visuels sur demande



2, Place Cap Ouest - B.P. 169 - 17005 La Rochelle Cedex 1
Tél. 05 46 50 15 15 - Fax 05 46 50 15 19
e-mail : agence.schilling@n-schilling.com - site internet : www.n-schilling.com



Un exemple de réhabilitation de la carrière GSM, à Pont-à-Mousson, une belle illustration de l'intégration territoriale de l'entreprise en faveur du maintien de la biodiversité.

GSM et l'UICN France : un nouveau partenariat au service de la biodiversité

Le Grenelle de l'Environnement a établi trois priorités d'actions, que constituent la lutte contre le réchauffement climatique, la réduction des pollutions et la protection de la biodiversité. Pour y répondre, de nouveaux partenariats doivent être engagés : GSM et l'UICN France viennent ainsi de lancer une collaboration originale sur les enjeux des carrières et de la biodiversité.

Réseau regroupant les organismes et experts de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature en France, le Comité français de l'UICN a initié depuis quelques années un dialogue constructif avec le secteur privé pour améliorer l'intégration de la biodiversité au sein des politiques des entreprises.

GSM, quant à elle, est engagée, depuis 1992, dans une démarche environnementale. Pour cet exploitant de carrières et producteur de granulats, la maîtrise et la réduction des impacts environnementaux représentent une de ses préoccupations majeures.

Réunis par la même volonté de préserver la biodiversité, GSM et le Comité français de l'UICN ont concrétisé leur partenariat par la signature d'une convention, au bénéfice d'actions environnementales durables.

Visuel téléchargeable sur le site www.n-schilling.com



2, Place Cap Ouest - B.P. 169 - 17005 La Rochelle Cedex 1
Tél. 05 46 50 15 15 - Fax 05 46 50 15 19
e-mail : agence.schilling@n-schilling.com - site internet : www.n-schilling.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / mars 2008
en ligne sur le site : www.n-schilling.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / mars 2008
en ligne sur le site : www.n-schilling.com

Une convention pour un engagement commun en faveur des écosystèmes

Engagés dans une même démarche de protection et de restauration des écosystèmes et des espèces, GSM et le Comité français de l'UICN viennent d'acter leur partenariat avec la signature d'une convention axée sur la biodiversité ; une convention qui concerne également les carrières de l'entreprise Ciments Calcia, partenaire bénéficiaire de cette convention.

Une véritable stratégie d'entreprise en faveur de la biodiversité

Cette convention reconnaît que la préservation de la biodiversité est aujourd'hui considérée comme un des enjeux majeurs de la protection de l'environnement avec la lutte contre le changement climatique. Initiée pour une durée de 3 ans, elle vise à définir et mettre en oeuvre une politique « biodiversité » qui s'inscrit dans le Système de Management Environnemental de GSM.

Sur la base d'un état des lieux permettant de faire le point sur les connaissances existantes au sein de GSM et, plus largement, sur les enjeux relatifs aux carrières et à la biodiversité (aux niveaux national et international), il s'agira d'identifier les besoins spécifiques de l'entreprise, préalable indispensable à l'élaboration de plans d'actions efficaces, d'indicateurs pertinents et de formations aptes à répondre aux besoins des métiers de l'entreprise. La politique « biodiversité » sera déclinée en deux plans d'actions qui seront à élaborer :

- un plan d'actions « terrestre »
- un plan d'actions « marin ».

Pour chaque plan d'actions, GSM devra définir les moyens techniques et humains à mobiliser, les échéances de réalisation, les indicateurs de réalisation et d'effet, ainsi que les difficultés prévisibles. Un travail qui pourra également faire l'objet d'un guide « biodiversité », pour tous les métiers concernés par cette préoccupation écologique.



▲ Quand une exploitation de granulats, telle que celle de Cayeux, peut favoriser l'accueil et le développement d'espèces animales ou végétales.

GSM : une entreprise responsable

Une politique environnementale volontaire

Acteur majeur dans la production et la distribution de granulats en France et en Belgique, GSM s'implique depuis plus de 15 ans dans la protection de l'environnement. Dès 1991, GSM formalisait son engagement, par une politique structurée avec des plans environnementaux quinquennaux et la mise en place de Comités de suivi spécifiques par sites.

L'UICN : un support d'expertise

L'UICN France soutiendra et accompagnera GSM dans ses actions menées en faveur de la biodiversité et pourra être sollicitée pour expertiser des dossiers ou des sujets particuliers. Des groupes de travail seront mis en place, deux fois par an, sur différentes thématiques pour stimuler la réflexion et les échanges sur :

- les actions engagées par GSM en matière de biodiversité, et les outils afférents
- les dossiers sensibles : dans le cadre des problématiques de compatibilité des carrières avec les enjeux de conservation (Natura 2000 ou autre...)
- la mise en relation avec des experts sur des sujets à traiter en particulier
- l'aide à la compréhension des politiques publiques et des nouveaux concepts (corridors écologiques, compensation des impacts, services écologiques...)

Pour assurer le suivi et l'évaluation de la mise en oeuvre de cette convention, un comité, réunissant un représentant de la Direction Environnement GSM, un directeur régional GSM, un représentant Ciments Calcia et trois représentants de l'UICN France, a été mis en place.



▲ GSM - UICN France : un partenariat actif au service de la préservation de la diversité biologique.

Fidèle à sa politique d'intégration territoriale, GSM poursuit et renforce son action environnementale avec une orientation sur 3 enjeux majeurs :

- réussir l'intégration de ses activités de carrières dans les territoires,
- répondre durablement aux besoins en matériaux de la collectivité,
- prévenir, maîtriser et contrôler l'influence de son activité sur l'environnement.

Une politique formalisée et déclinée sur chacun des sites dans une démarche environnement permanente et durable aux services des enjeux de la collectivité et de la pérennité de l'entreprise.



La protection de la biodiversité en action

Par ailleurs, depuis les années 1990, des études menées par des scientifiques mettent en évidence les potentialités écologiques des carrières. Le recensement de la faune montre la richesse spécifique des sites réhabilités et leur rôle positif en termes de lutte contre l'érosion de la biodiversité. C'est le cas dans les carrières en eau, avec la création de zones humides où les communautés végétales et animales, dont certaines espèces rares ou protégées, se développent rapidement. Illustration, à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), où deux réhabilitations GSM, considérées comme remarquables, ont fait l'objet de protections réglementaires en faveur de la biodiversité, avec en 2002, « le Domaine » classé Réserve Naturelle Volontaire et en 2004, « la Saussaie Voirin » classée en arrêté de protection de biotope. Toutes ces actions, développées par GSM, font partie d'une politique volontaire, destinée à la régénération de milieux écologiquement intéressants, favorisant l'accueil et le développement d'espèces animales ou végétales.



Des carrières GSM ont été mises à la disposition de scientifiques pour la réalisation d'études dans tous les domaines de l'environnement.

L'UICN : Un réseau d'organismes et d'experts au service de la biodiversité

Une organisation mondiale

L'UICN, Union Internationale pour la Conservation de la Nature, est l'une des principales organisations dédiées à la conservation de la nature dans le monde. Alliance mondiale unique fondée en 1948 à Fontainebleau, elle rassemble aujourd'hui plus de 1.000 membres dans 140 pays (82 États, 112 agences gouvernementales, 1.014 ONGs) et un réseau de 10.000 experts. C'est la seule organisation environnementale qui a le statut d'observateur auprès des Nations-Unies depuis 1999.

Créé en 1992, le Comité français de l'UICN est le réseau des organismes et des experts de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature en France. Il regroupe au sein d'un partenariat original 2 ministères (écologie et affaires étrangères), 5 établissements publics et 37 organisations non gouvernementales, ainsi qu'un réseau d'environ 200 experts rassemblés au sein de commissions et de groupes de travail.

Des missions en faveur de l'environnement

Les programmes du Comité français de l'UICN déclinent ses deux missions principales qui sont de répondre aux enjeux de la biodiversité en France et de valoriser l'expertise française à l'international.

Sur le premier axe de cette mission, l'UICN France agit en :

- contribuant à l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques de la biodiversité et du développement durable,
- assurant le relais en France des actions, réflexions et recommandations de l'UICN menées au niveau mondial,
- réalisant des programmes d'études et des actions spécifiques à l'outre-mer, aux aires protégées, aux écosystèmes sensibles, aux espèces menacées, et en agissant dans le domaine de l'éducation à l'environnement et du droit de l'environnement,
- organisant annuellement le Congrès français de la nature.

Conscient que le succès de sa mission réside dans l'élargissement du cercle de ses actions et de ses partenaires, l'UICN a décidé d'établir des partenariats avec des entreprises privées déjà engagées dans une démarche volontaire de conservation de la biodiversité.